

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-: -

DECRET N° 70-128 /CP/SGG

du 19 Juin 1970

chargeant le Ministre de l'Education Nationale,  
de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de  
l'intérim du Ministre des Postes et Télécommu-  
nications

----

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte  
du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation  
du Gouvernement ;
- VU la lettre N°063/MPT/Cab du 11 juin 1970 du Ministre  
des Postes et Télécommunications,

DECRETE :

Article 1er - A compter du 13 juin 1970, Mr Edmond DOSSOU-YOVO,  
Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et  
des Sports, est chargé de l'intérim du Ministre des Postes et  
Télécommunications, pendant l'absence de Mr Karl AHOUANSOU.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 19 Juin 1970

par le Président du Conseil  
Présidentiel, Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Ampliations : PCP 6 - CS 6 - CES 5  
MEN-MPT 4 - Ministères 9 - SGG 4  
IAA-DCCT-DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 6  
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6.

Hubert MAGA